

MOUVEMENT CITOYEN

COMMUNIQUE du 7 juillet 2010

LIBERATION DES PRISONNIERS POLITIQUES : Pratiques non-républicaines du Pouvoir togolais

Le Collectif pour la Vérité des Urnes (CVU) se félicite de la libération sans condition le 4 juillet 2010 d'Aimé APEDO, membre actif du parti OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire), arrêté arbitrairement le 2 juillet 2010 par les éléments du Colonel Massina de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR).

Le CVU se réjouit de la mobilisation et de l'action collective menée par les médias de même que tous les mouvements citoyens et les associations des droits humains au Togo comme à l'extérieur du Togo ; qui ont désormais compris que ce sont les actions conjuguées et coordonnées qui obligent les forces de la répression et de l'obscurantisme à cesser leurs actions de kidnapping de civils togolais au point de prendre en otage tout un pays. Jusqu'ici la Communauté internationale se contentait de « laisser passer » ces procédés arbitraires, sans doute en raison de l'appréciation inconsciente et erronée, d'une différence de valeur entre un citoyen africain et un citoyen d'origine différente. Mais le Monde change et les opinions publiques aussi !

Le CVU remercie vivement toutes les organisations et structures d'information qui se sont mobilisées spontanément pour dénoncer le kidnapping d'Aimé APEDO.

La libération d'Aimé APEDO doit être saluée comme un début de reconnaissance par la Communauté internationale de l'égalité entre les être humains qu'ils soient au Togo ou ailleurs dans le monde. La libération d'Aimé APEDO ne doit pas masquer le fait que le Pouvoir togolais retient toujours arbitrairement, dans sa prison-goulag du nord du Togo, le « Guantanamo togolais de Kara », des prisonniers politiques, uniquement parce qu'ils ont choisi, comme Patrice Lumumba ou Nelson Mandela, de ne pas céder aux intimidations consistant à « demander pardon pour ce qu'ils n'ont pas fait », ni de se soumettre à l'humiliation en abandonnant leurs principes démocratiques consistant à exprimer leur choix pour la liberté, la vérité des urnes et des comptes.

Le CVU demande donc à tous ceux qui ont contribué à la libération sans condition d'Aimé APEDO, de continuer à influencer, partout où c'est possible, le pouvoir arbitraire togolais pour obtenir la libération des citoyens qui ont osé défendre la démocratie et refusé l'impunité au Togo. Ces prisonniers souffrent parce qu'ils exigent la refondation d'un Togo démocratique, et aucun humaniste voire démocrate togolais ne peut fermer les yeux sur cette forfaiture.

Le CVU demande que les parties du Pouvoir togolais et de l'armée togolaise qui ont pris conscience qu'être Républicain, c'est défendre la vérité des urnes et la vérité des comptes, doivent aussi aller plus loin et contribuer d'abord à sortir de la prison-goulag du nord du Togo tous les citoyens, sans exception, qui luttent pour la liberté et la démocratie ; et réfléchir à leur responsabilité sur l'avenir démocratique du Togo et le bien-être des populations togolaises.

MOUVEMENT CITOYEN

Il est essentiel de faire largement connaître les méthodes d'intimidation et de harcèlement du pouvoir politique, pour **mieux organiser des contre-pouvoirs institutionnels** et faire vivre la démocratie au Togo.

A partir des témoignages variés reçus par le CVU, il a été possible de mieux comprendre le processus opérationnel d'intimidation utilisé au Togo. Les pratiques standardisées du Pouvoir non républicain sont appliquées selon un processus hors-la-loi en 10 points :

1. Enlèvement et séquestration de citoyens libres au Togo ;
2. Accusations sans preuves ;
3. Impossibilité pour les personnes enlevées de bénéficier de l'appui d'un défenseur et de conseils juridiques ;
4. Torture odieuse sur les personnes et humiliations diverses ;
5. Création à partir de l'imaginaire de fausses accusations et de faux témoignages ;
6. Intimidation de la personne d'accepter les accusations pour obtenir la libération ;
7. Interdiction à la personne de parler et d'informer sur les pratiques du Pouvoir et ses agents non républicains ;
8. Disparition ou alors libération sous condition de silence ;
9. Silence des familles togolaises contribuant à perpétuer ce système ;
10. Harcèlement direct ou des familles pour promouvoir la loi du silence autour de l'affaire, et la culture morbide du pacifisme plaintif.

C'est exactement de cette manière et selon ces principes que vient de se dérouler la « capture » arbitraire d'Aimé APEDO et des nombreux prisonniers encore retenus dans les geôles togolaises.

Le CVU demande à tous les parents et amis de personnes kidnappées voire libérées après kidnapping, du seul fait de leur lutte citoyenne pour l'avènement de la démocratie et de la transparence au Togo, de se manifester pour que les exactions puissent faire l'objet d'une large diffusion publique ; et surtout parvenir aux associations nationales et internationales soutenant les droits humains et la liberté d'aller et de venir librement au Togo, de même que les chancelleries occidentales. Les familles concernées doivent se rapprocher des conseils juridiques et des avocats républicains qui refusent l'impunité et œuvrent pour la vérité et la justice au Togo.

Les tortures n'ont plus de droit de cité au Togo et ceux qui les pratiquent doivent être identifiés et traduits devant les tribunaux nationaux, régionaux ou internationaux dont l'efficacité est avérée.

Au nom de l'exigence du changement de comportement du Pouvoir à l'égard de ceux qui ne pensent pas comme lui, et afin de mettre fin à des pratiques anticonstitutionnelles, le CVU demande la libération immédiate et sans conditions des citoyens togolais suivants, pour présomption d'innocence et emprisonnement sans jugement.

1. ABI Atti (Chef d'Escadron)
2. ABOBI, Séssé Akakpo
3. ADAM Tchara (Adjudant Chef)
4. ADJINON, Lambert (Capitaine)
5. AGNAM Mazabalo Sergent

MOUVEMENT CITOYEN

6. AMAH, Olivier Poko (Commandant)
7. ASSETINA Toukoussala (Adjudant Chef Major)
8. ASSIME, Kokou
9. ATTISO, Fulbert
10. AWADE Jean
11. AZANLEKO, Narcisse
12. BALI, Ageignidou Sergent
13. BITIE Laré (Sergent)
14. DONTEMA Casimir (Capitaine)
15. EFOUE Sassou (Lieutenant de Gendarmerie)
16. GNASSINGBE Bagoubadi (Capitaine)
17. GNASSINGBE, Eso
18. GNASSINGBE, Essolizam
19. GNASSINGBE, Julien
20. GNASSINGBE, Kpatcha
21. KAPITAN Gaétan
22. KAMOUKI, Menveidom
23. KAROUÉ, Pyabalou P.
24. KEBERA, Kossi
25. KOUMA Toweli
26. KAO Atcholi (Elève)
27. LARE, Bitié Sergent
28. MANDABOUWE, Baouna Sergeant
29. MANZOLOUWE, Kao
30. MENSAH, Koko Guillaume
31. MEVEIDOM Kamouki
32. NAYO, Eyademé A. (Officier de Police)
33. N'MOLAU (Officier Supérieur)
34. PADARO, Palabamzeinani
35. PAPALI, Abalo (Sergent)
36. SAIBOU Moussa
37. SEIDOU, Ougbakiti (Adjudant Chef)
38. SIZING, Essodouzou
39. SOLEWOSSI, Eric
40. TOYI Kplanté
41. TCHARA, Atam Medè-Atcholo
42. TCHEOU, Jaurès
43. TCHINGUILOU Sondou (Directeur Financier)

MOUVEMENT CITOYEN

Ainsi que tous les anonymes victimes des récurrentes rafles nocturnes actuelles dans le seul but d'intimider le Peuple togolais, et stopper la Résistance citoyenne.

Nos pensées et nos prières doivent accompagner les compatriotes suivants ainsi que pour ceux dont les noms ne nous sont pas parvenus. La solidarité est le seul levier par lequel nous bougerons les pierres à bâtir d'un Togo Libre, Démocratique et Prospère !

Que Dieu nous aide à faire la lumière entre les Togolais républicains et les Togolais non-républicains, afin d'installer les vertus de la transparence, de la liberté d'expression et d'action républicaine au Togo pour pouvoir enfin œuvrer ensemble, de nouveau, au sein d'une société de confiance et apaisée !

Togo debout, luttons sans défaillance pour la fin de la torture et des intimidations arbitraires !

Le 7 juillet 2010.

Agbéyomé KODJO
Coordinateur National Provisoire



Dr Yves Ekoué Amaïzo
Coordinateur International Provisoire